



RECRUTEMENT / APPEL À CANDIDATURE

CHARGÉ DE MISSION RIVIÈRE

La communauté de communes Xaintrie Val' Dordogne, créée en 2017, œuvre pour le développement de ce territoire corrézien, composé de 30 communes pour près de 12 000 habitants, situé sur les bords des rivières Dordogne, Maronne et Cère. A la recherche permanente d'un équilibre harmonieux entre préservation de l'environnement, cohésion sociale et développement économique, la communauté de communes a la particularité de s'engager dans des projets ambitieux et de long terme.

... xaintrie-val-dordogne.fr

Elle emploie une centaine d'agents et agit en s'appuyant sur trois pôles : le pôle service à la population, le pôle ressources et le pôle aménagement et environnement. Rattaché à ce dernier pôle, vous serez amené à travailler en tant que chargé de mission rivières pour le Bassin versant du Doustre (affluent de la Dordogne).

Pour mener à bien ce PPG, les communautés de communes Xaintrie Val' Dordogne, Ventadour Egletons Monédières et la communauté d'agglomération Tulle Agglo' ont décidé de mutualiser un chargé de mission rivière pour le BV Doustre.

La compétence GEMAPI, bien qu'obligatoire depuis 2018, n'est réellement exercée par la communauté de communes Xaintrie Val' Dordogne que depuis 2020. Depuis cette date, elle a fait le choix de l'exercer en suivant la logique du bassin versant, en adhérant à des ententes / syndicat.

Pour le bassin versant du Doustre, une entente intercommunautaire composée de trois intercommunalités (Tulle Agglo, Ventadour Egletons Monédières et Xaintrie Val' Dordogne) a été constituée en 2020. Le bassin versant du Doustre s'étend sur une superficie de 256 km².

A la suite du diagnostic et du travail de concertation mené avec les collectivités et les partenaires techniques et financiers, le PPG Doustre 2023-2027 a été arrêté. Il s'agit, sur le territoire de la communauté de communes Xaintrie Val' Dordogne, du premier PPG adopté.

Sous la responsabilité directe du Directeur Général des Services de la communauté de communes Xaintrie Val' Dordogne, et en lien fonctionnel avec les services rivières de Tulle Agglo et de Ventadour Egletons Monédières, vous serez amené à exercer les missions suivantes :

1. Gérer et suivre les cours d'eau et le bassin versant du Doustre

2. Réaliser les diagnostics des cours d'eau, la programmation, le lancement et le suivi des études et travaux sur les milieux aquatiques

3. Rédiger des dossiers réglementaires et des dossiers de consultation des entreprises

4. Contribuer à la réalisation des actions, en particulier celles inscrites dans le PPG Doustre

5. Animer des réunions, développer le partenariat technique, encadrer les prestataires

6. Réaliser des actions de sensibilisation tout public sur l'eau et les milieux aquatiques

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

Formation diplômée (Bac + 2) dans le domaine des milieux aquatiques et de la protection de l'environnement.

Vous avez de bonnes qualités relationnelles et vous appréciez les échanges tout en restant autonome dans vos missions

Vous êtes force de proposition

Vous avez le goût du travail de terrain et du travail de bureau

Vous êtes rigoureux, persévérant et convaincant

CONDITIONS

✕ Cadre d'emploi des Techniciens – Catégorie B – Filière technique

✕ Temps complet

✕ Recrutement : Contrat de Projet (3 ans) avec possibilité de renouvellement

✕ Lieu d'embauche : Argentat

✕ Télétravail possible

✕ Véhicule de service

✕ Rémunération statutaire + régime indemnitaire

✕ Participation de l'employeur à la protection santé et prévoyance

✕ Possibilité d'adhésion au comité des œuvres sociales COS 19

CONTACT

CV + lettre de motivation adressée à Madame la Présidente de la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne, avenue du 8 Mai 1945, 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE par voie postale ou par mail : rh@xaintrie-val-dordogne.fr

